

**20.11 Demandes, décision et paiements au titre de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, selon la province, totaux de 1984-85, et de 1975-76 à 1984-85 (fin)**

Province ou territoire	Demandes reçues	Décision		Paiements <sup>1</sup> (\$ milliers)
		Cas refusés	Indemnités accordées	
Canada				
1975-76 <sup>2,3,4</sup>	2,258	353	1,829	4,412.1
1976-77 <sup>4</sup>	2,602	349	2,454	6,221.6
1977-78 <sup>4</sup>	2,914	340	2,392	6,560.2
1978-79 <sup>4</sup>	3,210	351	2,641 <sup>5</sup>	7,258.2
1979-80 <sup>4</sup>	3,385	410	2,805 <sup>5</sup>	9,201.1
1980-81 <sup>4</sup>	3,860	711	2,959	12,032.9
1981-82 <sup>4</sup>	4,496	787	3,041	14,524.0
1982-83	4,981	838	3,163	18,572.8
1983-84	4,657	759	3,936	19,710.7
1984-85	5,292	672	3,734	21,198.5

<sup>1</sup> Les montants peuvent comprendre des versements périodiques pour des cas clos les années précédentes.

<sup>2</sup> Pour l'Alberta, janvier-mars 1976; il n'existait pas auparavant d'accord fédéral-provincial sur le partage des coûts.

<sup>3</sup> Aucune demande n'a été reçue du Yukon pour 1975-76.

<sup>4</sup> Jusqu'à 1980-81, à l'exclusion de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, où il n'existait pas d'accord fédéral-provincial sur le partage des coûts; pour l'année la plus récente, à l'exclusion de l'Île-du-Prince-Édouard, qui est maintenant la seule province n'ayant pas de programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

<sup>5</sup> Comprend l'élément estimé.

Nota: La somme des cas refusés et des indemnités accordées ne correspond pas au total des demandes reçues. Les demandes reçues ne sont pas nécessairement traitées l'année même, et les cas refusés ou acceptés peuvent correspondre à des demandes présentées des années antérieures. Seulement trois catégories de décisions ont été retenues parmi les plus importantes. Il en existe d'autres: demande entendue - besoin de preuves supplémentaires, indemnités provisoires et indemnités supplémentaires.

**Sources**

20.1 Extrait des éditions annuelles de *Statistique de la criminalité du Canada*, Statistique Canada 85-205, Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ).

20.2 *Juristat*, Vol. 6, n° 3, Statistique Canada 85-002, CCSJ, septembre 1986.

20.3 *Extrait des publications annuelles sur l'homicide*, Statistique Canada 85-209, CCSJ.

20.4 *Juristat*, Vol. 6, n° 2, Statistique Canada, CCSJ, septembre 1986.

20.5 - 20.7 *Programme de la justice pour les jeunes*, CCSJ.

20.8 - 20.10 *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1982-83, Statistique Canada 85-211, CCSJ.

20.11 *Indemnisation des victimes d'actes criminels*, 1983, Statistique Canada 86-502, CCSJ.